

# FEDE FLASH

N° 149 AVRIL 2018

Congrès 2018

Ce congrès, comme vous avez pu le constater lors de notre courrier d'invitation, se déroulera sur 2 lieux :

Le vendredi 20 Avril 2018 «Journée 60<sup>ème</sup>» : à l'auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris—accès 5, rue Lobau, entre 8 H 30 et 9 H 00.

La liste des participants sera remise au service de sécurité de la Ville, pour vérification du droit à accès (plan vigipirate). Au-delà de 9 H 30 les éventuels retardataires devront se présenter à l'accueil de l'Hôtel de Ville pour retirer un badge, contre pièce d'identité.

La restauration se fera sur 2 lieux , en raison du nombre de places limité au Foyer attenant à l'auditorium à 50 places :

- Pour les congressistes, la Mairie de Paris met à disposition le restaurant administratif où l'accès sera rendu possible, par la remise de contremarque, fournie lors de l'émargement. De ce fait, le tarif de ce repas est à 12,50 €, la différence entre les 50 € perçue , soit 37.50€/repas vous sera remboursée par le trésorier. Cette économie répond au souci de certaines associations en terme d'engagement de dépenses.
- Pour les invités, reçus par le président et le conseil fédéral, un buffet est organisé au Foyer.

Par avance, nous nous excusons de ces modifications organisationnelles, indépendant de notre volonté et sachez que nous avons mis tout en œuvre pour la réussite de cette manifestation.

Fin des travaux à 17 H 30 et soirée libre.

Samedi 21 Avril 2018 : A.G. Statutaire : à l'Hôtel IBIS Porte de Bercy—5, place de l'Europe, 94220—Charenton le Pont, (même lieu que la conférence des Présidents) - accueil à partir de 9 H 00—début des travaux à 9 H 30.

Déjeuner pris en commun sur place, suivi d'un Conseil d'Administration, avec les nouveaux administrateurs élus.

LIVRE Anniversaire « La plus grande famille de France » L'objectif est atteint... le livre sera publié.

Chaque association recevra un exemplaire gratuit, au moment de l'émargement du samedi matin et pourra acheter d'autres exemplaires au tarif de 18 € l'ouvrage, sur la base d'un bon de commande, remis à l'émargement.

Seuls les partenaires, qui ne participeront que le vendredi, se verront offrir le livre, dès le vendredi.

Nous remercions les personnes du réseau qui ont contribué à son écriture, en acceptant de porter témoignage de leur parcours de vie personnelle.

Fédération Nationale des Associations Départementales d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance

Fédération reconnue d'Utilité Publique par décret du 9 août 1979

#### Calendrier des instances

### Réunions du Conseil d'Administration :

Samedi 21 Avril 2018 de 14 H30 à 15 H 30 Vendredi 22 et Samedi 23 Juin 2018 Vendredi 19 et dimanche 21 Octobre 2018 Vendredi 18 et samedi 19 Janvier 2019 Vendredi 15 et samedi 16 Mars 2019

Conférence des Présidents : Samedi 20 Octobre 2018 à Paris

Congrès National: Les 2 et 3 Mars 2019 (lieu à définir)

Réunions des commissions de travail :

Commission Etudes et Perspectives: Vendredi 18 et samedi 19 Mai 2018

Vendredi 14 et samedi 15 septembre 2018

Commission Formation/Vie du Réseau : Vendredi 8 et Samedi 9 Juin 2018

Vendredi 9 et samedi 10 Novembre 2018

<u>Formation</u>: « La place du représentant des enfants confiés, dans la commission de révision de situation et de statut ».

Dates pressenties: Le samedi 22 septembre 2018 en Nouvelle aquitaine

Les samedi 24 et dimanche 25 Novembre 2018 à Paris

# Appel de cotisation 2018

Vous êtes invités, par courrier joint, à régler votre cotisation annuelle, dont le montant a été voté en Assemblée Générale pour 2018, comme suit :

cotisation de base : 360 €

Cotisation de soutien : 510 €

Montant supérieur libre.

## Démarche de Conformité (Ter)

Enquête ressource 2011/2015 (Ter) Mise en conformité: En janvier 2018, nous vous avons relancés sur la nécessité de mettre en conformité votre association au regard des règles de la Fédération, de l'article 224-11 et de la Reconnaissance d'Utilité Publique. Ces éléments nous sont nécessaires pour justifier auprès du ministère des crédits qui nous sont alloués. Vous vous êtes insurgés contre l' démarche de certains élus qui ont menacé notre statut; la meilleure réponse reste la conformité. Il reste près de 25 associations qui ne sont toujours pas en conformité!

**Enquête ressource**: en l'état des retours (toujours 30), l'enquête est inexploitable et nous rendent difficiles les démarches à entreprendre auprès de l'ADF, alors que vous pourriez profiter utilement de l'effet retour de cette démarche.

Faudra-t-il publier la liste des retardataires, dans un prochain FEDE-FLASH?

### Mouvement dans le réseau

Marie COURTOIS succède à la présidence de l'ADEPAPE de l'Eure, jusqu'alors présidée par Françoise PETIT LASNON. Changement de présidence, changement de titre l'association qui prend le patronyme : L'ELAN. Souhaitons à cette jeune présidente et à son association pleine réussite.

Adressons également à Madame PETIT LASNON nos remerciements pour le travail réalisé tant sur le plan départemental, que national.

**Mamédi DIARRA** succède à la présidente de l'ADEPAPE « Générations d'avenir » du Val de Marne, en remplacement de Cédric MUNZEMBA. Souhaitons-lui pleine réussite dans l'exercice de son mandat.